YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 1999

DELIBERATION N° 99/06/560

OBJET : MOTION CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION :
. Inscription et réalisation de deux ponts supplémentaires sur la Seine

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT la phase actuelle et décisive de préparation du XIIème Contrat de Plan entre l'Etat et la Région qui couvrira la période 2000-2006,

CONSIDERANT que ce contrat regroupera l'essentiel des investissements, et notamment les infrastructures de transports, susceptibles d'être réalisées d'ici 2006,

CONSIDERANT que l'Essonne n'a pas bénéficié, au titre du XIème Contrat de Plan, des moyens nécessaires à son développement,

CONSIDERANT le Plan de Déplacements Urbains en cours d'élaboration qui favorise les transports collectifs,

CONSIDERANT la nécessité qu'il y a à désengorger le Val d'Yerres et le Val de Seine de la circulation automobile, et notamment lors de la traversée de Villeneuve-Saint-Georges,

CONSIDERANT que seule est possible la réalisation de deux ponts supplémentaires sur la Seine, un à hauteur de Vigneux-Sur-Seine/Athis-Mons et un à hauteur de Choisy-Le-Roi,

CONSIDERANT la nécessité qu'il y a à doubler le pont de Villeneuve-Saint-Georges,

CONSIDERANT que ces réalisations sont à la fois vitales et urgentes pour l'Essonne et le Val de Marne,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des voix (3 contre : Mme QUAINQUARD, M. PICARD, Mme GREMILLON ; 4 abstentions : M. DESPREZ, M. BOURDIN + pouvoir, M. GAUTHIER),

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

DEMANDE instamment à l'Etat et à la Région d'inscrire la réalisation de deux ponts supplémentaires sur la Seine au XIIème Contrat de Plan.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

MAIRIE D'YERRES ★ ESSONNE ★

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 9-7-99 et de la publication
le 9-7-99
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES ★ ESSONNE ★

REÇU LE
- 9 JUIL. 1999
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY